

Trente journées
qui ont fait la France

24 AOUT 1572

**Le Massacre
de la
Saint-Barthélemy**

par Philippe Erlanger

nrf

GALLIMARD

Œuvres de Philippe Erlanger

nrf

HENRI III.

LE RÉGENT.

CHARLES VII ET SON MYSTÈRE.

LOUIS XIII.

GEORGE VILLIERS, DUC DE BUCKINGHAM.

DIANE DE POITIERS.

LE MASSACRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY (*24 août 1572*).

**TRENTE JOURNÉES
QUI ONT FAIT LA FRANCE**

PHILIPPE ERLANGER

Le Massacre
de la
Saint-Barthélemy

24 AOUT 1572

nrf

GALLIMARD

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.
© Éditions Gallimard, 1960.*

A LA PETITE-FILLE D'UNE DES VICTIMES
ANNE DE LA ROCHEFOUCAULD,
MARQUISE DE AMODIO.

INTRODUCTION

Lorsque Louis XI eût accompli la première révolution royale¹ dont sa fille Madame la Grande (Anne de Beaujeu) devait assurer le triomphe, la nation française venait de naître et de comprendre son unité. Les cités sortaient de l'isolement où elles s'étaient murées pendant des siècles. Paris retrouvait son prestige de capitale, perdu au cours de la guerre de Cent ans. Les classes et particulièrement la bourgeoisie se reconnaissaient d'un bout du territoire à l'autre. Les foires, multipliées, donnaient aux relations commerciales un extraordinaire essor.

Si les corporations avaient fait du patronat une sorte de féodalité héréditaire, le compagnonnage aidé par les confréries religieuses suscitait en faveur du prolétariat un vaste mouvement d'association et d'entraide.

Un atelier de la Sorbonne abritait la première de ces presses à imprimer, libératrices et véhicules de la pensée.

Le Français se sentait moins seul. Un siècle de guerres civiles et d'anarchie l'avait conduit à remettre entièrement « ses libertés et volontés » entre les mains du Roi, mais autour de lui l'atmosphère du pays l'enveloppait d'une chaleur inconnue.

« Resserré » autour de son chef, ce pays était grand. Nul autre n'avait cette centralisation, cette puissance militaire, cette noblesse enfin soumise, cette prospérité, cette cohésion. La France dont le glas semblait avoir sonné en 1422, quand fut signé le traité de Troyes, dominait la Chrétienté en 1494.

C'est alors que, pour la première fois, à l'exception des Croisades, elle jeta ses armées hors de ses frontières et intervint dans la vie des autres peuples.

Les guerres d'Italie devaient coûter terriblement cher en soldats et en argent sans laisser aucun profit tangible. Elles ne furent

1. La seconde fut celle de Richelieu, amplifiée par Louis XIV. La troisième, tardivement entreprise par Louis XV en 1771, avorta à sa mort, trois ans après.

pas cependant la folle aventure si souvent dénoncée. L'Italie était une proie offerte que guettaient les Espagnols, les Allemands, les Turcs. Elle pouvait apporter l'hégémonie au vainqueur. Une France ardente, forte et, cependant, très vulnérable, avait le droit de la fermer à ses rivaux et de s'imposer sur les rives de la Méditerranée qui restait le centre du monde occidental.

Après nombre de succès et de défaites, la victoire de Marignan valut à cette politique un triomphe éphémère (1515). François I^{er} qui venait, à vingt ans, de ceindre la couronne, se vit l'arbitre de l'Europe.

Mais l'Europe ne ressemblait déjà plus à celle de Louis XI. D'autres puissances avaient surgi. L'Angleterre, remise de ses guerres civiles et « resserrée » elle aussi autour de la dynastie des Tudor; l'Espagne, surtout, libérée de l'Islam, unifiée, exploratrice des mers, conquérante des terres nouvelles.

Déjà maître des Flandres et de la Franche-Comté, héritier des royaumes espagnols, de Naples, des possessions habsbourgeoises, bientôt candidat à l'empire, le jeune Charles d'Autriche allait « constituer à lui seul une coalition » fatalement dressée contre la France. Il allait chercher à devenir le César, idole de ce siècle comme Alexandre l'avait été du moyen âge, le César dont rêvait également François I^{er} (sa mère l'appelait ainsi).

Le vainqueur de Marignan ne sut pas arrêter l'ascension du Habsbourg. En revanche, il signa avec le Pape un acte considérable, le Concordat de Bologne.

Le Saint-Siège y gagna l'abrogation de la Pragmatique Sanction de Charles VII qui, reconnaissait aux chapitres des cathédrales le droit d'élire les évêques, interdisait les annates (impôt pontifical sur les églises), soumettait les bulles et les canons des conciles à l'approbation du souverain.

Le Roi y gagna davantage. Le traité lui livra tous les évêchés, tous les bénéfices, tous les biens ecclésiastiques de ses États en lui donnant le droit de les attribuer aux hommes de son choix — sous réserve d'une approbation formelle du Pape. Le Valois et ses successeurs acquéraient ainsi un moyen de gouvernement formidable et — grâce à la vente des bénéfices — un pactole inépuisable pour alimenter leurs finances.

Là ne se borna point la portée du Concordat. Car, sur le plan temporel comme sur le plan religieux, le Très-Christien se trouva étroitement lié à l'Église romaine au moment précis où une fermentation prodigieuse la menaçait jusqu'en ses assises. Ce fut une des raisons majeures qui devaient le dresser chez lui contre la

Réforme, tandis qu'au-dehors il s'alliait aux protestants afin de combattre Charles Quint, champion du catholicisme.

Le Concordat fut ratifié en février 1517. Le 31 octobre de la même année, Luther afficha à l'église du château de Wittenberg ses propositions sur les indulgences.

A ce moment, la Renaissance, véritable revanche de la nature, avait déjà rompu les vieux cadres, modifié les décors. Les idées, les principes, les mœurs se transformaient, l'univers changeait de proportions. L'horizon de l'homme, soudain conscient de son destin personnel, s'élargissait à la mesure de celui des navigateurs. L'idéal collectif du moyen âge se brisait contre les aspirations tumultueuses de l'individu.

Depuis sa fondation, l'Église catholique avait dû affronter les hérésies. Cette fois, Luther, ranimant une flamme qu'aucune répression n'avait pu étouffer, déclenchait une des plus grandes révolutions spirituelles et politiques de l'Histoire.

Ceux des Français que sa parole enivra ne soupçonnèrent pas quel danger elle allait faire courir à l'unité de leur nation.

PH. E.

DOCUMENTS



1. *Henri II.*



LES VALOIS

Charles V,
1336-1380. Roi : 1364.
Ép. 1350 : Jeanne de Bourbon,
fille de Pierre I^{er},
duc de Bourbon.

Charles VI,
1368-1422. Roi : 1380.
Ép. 1385 : Élisabeth,
dite Isabeau
de Bavière.

Louis, duc d'Orléans,
1372-1407.
Fondateur de la branche
royale des Valois-Orléans
et des Valois-Angoulême.
Ép. 1389 : Valentine de Milan.
(Voir tableau II.)

ISABELLE,
1389-1409.
Ép. 1396 : Richard II,
roi d'Angle-
terre.
Ép. 1406 : Charles,
comte d'An-
goulême,
puis duc
d'Orléans.

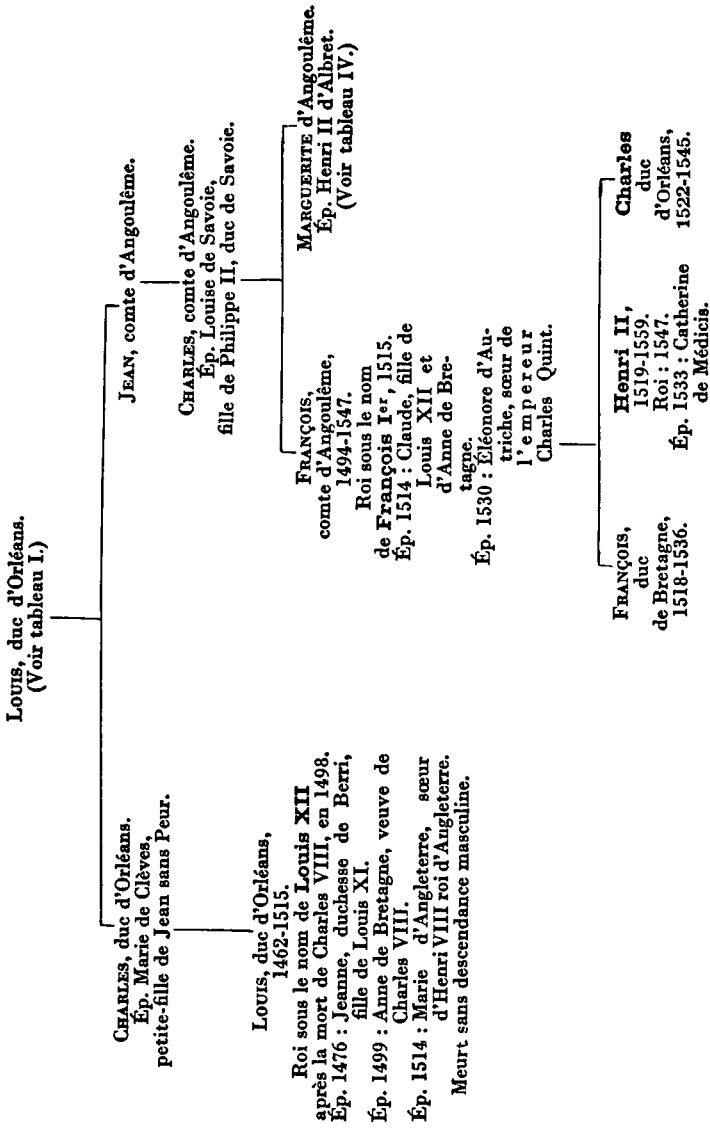
Charles VII,
1403-1461. Roi : 1422,
sacré à Reims 1429.
Ép. 1413 : Marie d'Anjou,
fille de Louis II,
duc d'Anjou, roi
de Naples et de
Sicile.

Louis XI,
1423-1483. Roi : 1461.
Ép. 1436 : Marguerite
d'Écosse, fille
de Jacques I^{er},
roi d'Écosse.
Ép. 1451 : Charlotte de
Savoie, fille de
Louis, duc de
Savoie.

ANNE, 1462-1522.
Ép. Pierre de Bourbon,
sire de Beaujeu.

Charles VIII,
1470-1498. Roi : 1483.
Ép. 1491 :
Anne de Bre-
tagne, fille et
héritière de
François II,
duc de Bre-
tagne.
Meurt sans descendance
masculine.

LES VALOIS-ORLÉANS ET LES VALOIS-ANGOULÊME



(Voir pour la suite le tableau III).